

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VILLERS-ALLERAND
Séance du 13 novembre 2024**

Le 6 novembre 2024, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le mercredi 13 novembre 2024 à 20h30, en Conseil Ordinaire.

L'an deux mil vingt et quatre, le 13 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.

Étaient présents :

Bernard WEILER Maire, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Estelle COURTEIX, Didier De AMORIN, Gaëlle FLOCH, Éric GIRARDIN, Dominique PATEIRON, Julien RONDET, Dimitri BOUVIER, Clément GOELDEL

Absents excusés :

Stéphane JEANTY qui donne pouvoir à Estelle COURTEIX

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 12

Quorum : 11 membres présents sur 12, le quorum est donc atteint.

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

21/2024 : Autorisation au maire à faire une demande de fonds de soutien auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour les travaux d'entretien de l'Église

22/2024 : Autorisation au maire à faire une demande de réalisation de travaux de voirie rue André Faubert et rue Saint Nicolas

23/2024 : Délibération Budgétaire modificative N°2

Informations diverses.

Travaux supplémentaires dans la traversée de Montchenot

Questions diverses.

M. le Maire Bernard Weiler prend la présidence de la séance.

Le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2024 auparavant approuvé par le conseil municipal est signé par le Maire et la secrétaire de séance.

Estelle Courteix accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La maire explique aux conseillers qu'il a dû convoquer ce conseil pour pouvoir délibérer rapidement pour l'obtention d'une subvention de la Communauté Urbaine du Grand Reims et

inscrire les travaux des rues Faubert et Saint Nicolas en 2025. La délibération n°23/2024 est retiré de l'ordre du jour après échange avec les services fiscaux car elle est devenue inutile.

DÉLIBÉRATIONS

21/2024 : Autorisation au maire à faire une demande de fonds de soutien auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour les travaux d'entretien de l'Église.

La commune n'avait pas effectué de demande de fonds de soutien auprès du Grand Reims pour 2025 car aucun dossier ne répondait aux critères d'attribution. La Direction Régionale des Affaires Culturelles nous a informé le 4 novembre du versement d'une subvention de 2 101,20 € pour l'entretien de la toiture de l'Église correspondant à 30% du devis reçu. L'entreprise Garnier a donc été contactée pour effectuer les travaux pour un montant de 7 004,01 € HT avant la fin de l'année 2024. Malgré la date limite de dépôt des dossiers au 30 octobre, la Communauté Urbaine accepte notre demande de fonds de soutien pour 2025.

La présente délibération a donc pour objet d'autoriser le maire à déposer une demande au titre du fonds de soutien pour les travaux réalisés hors compétence du Grand Reims.

Il est procédé au vote.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

22/2024 : Autorisation au maire à faire une demande de réalisation de travaux de voirie rue André Faubert et rue Saint Nicolas.

Afin de pouvoir réaliser les travaux de rénovation des réseaux humides et d'enfouissement des réseaux secs des rues André Faubert et Saint Nicolas en 2025 puis de voirie en 2026, la commune doit délibérer et autoriser le maire à faire une demande auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour l'exécution de ces travaux.

Il est procédé au vote.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS DIVERSES

• Travaux de la traversée de Montchenot :

L'entreprise Eurovia nous a transmis un premier devis daté du 23 septembre reçu mi octobre, concernant des modifications dans les travaux. Celui-ci a été refusé après échanges avec le département, le maître d'œuvre et l'entreprise Eurovia.

Suite à une réunion qui s'est tenue en mairie le 5 novembre, un nouveau récapitulatif nous a été transmis qui ne correspond toujours pas à nos attentes. En conséquence, le Maire propose aux conseillers d'adresser à Eurovia un courrier recommandé afin de clarifier la situation.

Par ailleurs, l'ensemble des conseillers présents souhaiteraient que le maître d'œuvre C3i se positionne de façon ferme et claire face à cette situation au cours de la réunion qui aura lieu le jeudi 14 novembre en mairie.

Concernant l'évolution du chantier, la déviation Poids Lourds de + de 3,5T. sera mise en place à compter du 9 décembre jusqu'à la fin des travaux mais sera suspendue pendant les congés de fin d'année des entreprises.

QUESTIONS DIVERSES.

- **Chemins du Vivant :**

Gaëlle Floch fait le compte rendu de la visite de la délégation néerlandaise du Parc Van Gogh (20 personnes) partenaire du Parc Régional de la Montagne de Reims sur les 980 m de haie paysagère plantés dans le cadre du projet « Chemins du Vivant ». L'état des plantations est en cours d'analyse et fera l'objet d'un retour auprès du paysagiste.

- **Inspection de la parcelle 9 de repeuplement :**

Pas de remarques particulières : le taux de reprise de 90%. Prévoir un entretien l'année prochaine. La subvention FEDER est définitivement acquise.

- **Installations de panneaux indicateurs :**

Dossier instruit par Dimitri qui va réclamer le devis à l'entreprise.

- **Covoiturage :**

Le Grand Reims va installer un panneau et un marquage au sol pour matérialiser un « arrêt minute » pour une place de covoiturage.

- **Chaudière école et bibliothèque :**

L'intégralité de la réparation sera pris en charge par le GrandReims sur le budget 2025.

- **Bulletin municipal :**

Il sera distribué par les employés municipaux à partir du 25 novembre. Seront joints à cette distribution les calendriers et consignes de tri du Grand Reims ainsi qu'un courrier à destination des riverains de la route nationale pour la végétalisation du devant de leur habitation.

- **Panneaux de rues :**

Dans le cadre de l'harmonisation des bases d'adresses, locales la commune a mis en place un certain nombre de panneaux indicateurs de rue, manquants ou nouveaux: route nationale, chemin des Bermonts, impasse de la Jardine, parc de la Volière.

- **Travaux d'installation de thermostat de régulation du chauffage dans la mairie :**

En cours de réalisation, dans le but de gagner en confort et en économie d'énergie.

- **Noël :**

La livraison des sapins seront livrés vendredi 15 novembre.

L'installation des décorations est prévue le samedi 7 décembre à partir de 9h.

En parallèle à cette installation, l'association la Récré prévoit une animation atelier décoration.

Les Féeries de Noël, avec chorale, illuminations et vin chaud, auront lieu à partir de 17h le dimanche 8 décembre.

• **Dates à retenir :**

- **Jeudi 28 novembre à 20h:** Réunion d'information avec M. Maxime Dupont architecte du Patrimoine sur les diagnostics de sol et de charpente et les travaux à prévoir.

- **Mercredi 4 décembre à 20h30 :** Réunion de la Commission d'Appel d'Offres suite à l'ouverture des plis du *mercredi 20 novembre à 16h* concernant le choix d'un architecte pour le projet de rénovation de la bibliothèque

Ces deux réunions sont ouvertes à tous les conseillers.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 22h10

La date du prochain conseil sera fixée en fonction des prochaines échéances des délibérations à voter avant la fin d'année.

Signature du Président de Séance	Signature du Secrétaire
Bernard WEILER	Estelle COURTEIX
	

